



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu
le mardi 13 décembre 2011 à 18 H 00 à la salle des
Mariages

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Engchien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU MARDI 13 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le treize du mois de décembre à 18 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE. ~~Charles VASTERSAEGHER~~. Mme Line HAUMONT. M. Daniel RENARD, Echevins ;
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. ~~Jean-Marie ROSSAY~~. Christophe LECHENE. ~~Francisco FERNANDEZ-CORRALES~~. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT. MM. Didier LIEDS. Luc GAILLY. ~~Martin PAUL~~. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mmes ~~Evelyne DETRY~~. Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mmes ~~Françoise SNOECK~~. Nicole BOGEMANS. SAUVAGE. ~~Claire DE MAEYER~~, Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absents et excusés : M. Charles Vastersaegher Echevin et les Conseillers : Fernandez-Corrales, Paul, Detry, Snoeck et De Maeyer.

Monsieur le Conseiller Rossay arrivera en cours de réunion.

Avant d'aborder les points prévus à l'ordre du jour, Monsieur le Bourgmestre demande de respecter une minute de silence à la Mémoire de Monsieur Vital Kestemont, ancien ouvrier communal et caporal pompier, qui a été enterré ce matin.

Il demande aussi de penser aux victimes du drame qui se déroule actuellement Place St Lambert à Liège.

Il est 18 H 10 et l'Assemblée aborde, en séance publique, l'examen des points.

Immédiatement, Monsieur le Bourgmestre propose de retirer le point n° 7 à savoir la mise en location éventuelle du parking du parc du château d'eau à la rue de France.

Cette proposition est motivée par le résultat de la réunion citoyenne qui a mis en avant la possibilité pour les médecins d'acquérir ou de louer d'autres emplacements à proximité. La Commission « Mobilité » étudiera la problématique du sens unique à l'endroit.

L'Assemblée marque son accord pour retirer ce point.

SEANCE PUBLIQUE

1 C P A S Budgets pour l'exercice 2012 - Approbation

Les budgets du C.P.A.S. sont présentés dans le détail par Madame Bénédicte THIBAUT, Présidente et Katia Messina, Receveuse.

A l'issue de cette présentation, la parole est donnée aux Conseillers Communaux :

Madame la Conseillère David : en 10 ans, le budget du C.P.A.S. a augmenté de 67 % :

C'est énorme !.

Le fonds de réserve qui avait été constitué est-il épuisé ?

Madame la Présidente : il l'est malheureusement.

Madame la Conseillère David : le fonds spécial de l'aide sociale diminué.

Pourquoi ?

D'habitude, cela ne bouge pas.

Madame la Présidente : nous l'avons mis à 250.000 € l'année passée alors qu'en fait nous aurions pu déjà inscrire 241.000 €.

Madame David : attention aux loyers des maisonnettes : il ne faudrait pas créer des inégalités. Je pense qu'il serait plus juste de répartir l'augmentation entre tous les locataires plutôt que de la faire supporter par les nouveaux occupants.

Madame la Présidente : ce loyer reste très faible (250 €).

Madame David : avez-vous prévu des indexations ?

Madame Messina : c'est fait.

Madame David : en ce qui concerne la médiation de dettes, le service reste bien sûr déficitaire.

Nous pourrions toutefois y comptabiliser certaines dépenses, cela permettrait d'augmenter le subside de la Région Wallonne.

Madame la Présidente : nous avons décidé de faire réaliser un audit interne car effectivement ce déficit est fort important.

Madame David : avez-vous prévu une indexation pour toutes les aides sociales ? Si oui, à partir de quand ?

Madame la Présidente : à partir du 1^{er} mars.

Madame David : vous connaissez mon point de vue à propos des secours récupérables qui, en fait, ne le sont pas !.

Madame la Présidente : c'est parfois très difficile de le prévoir au départ.

Madame David : quel marché avez-vous prévu pour les résidences services ?

Madame la Présidente : nous avons préféré un marché d'architecture car le marché de promotion était beaucoup trop complexe.

Madame David : en ce qui concerne les recettes de prestation à la Maison de Repos, je constate quelles sont en hausses ?
S'agit-il d'une indexation ou d'une augmentation ?

Madame la Présidente : nous les avons indexées à 4,14 %.

Madame David : le service des gardiennes encadrées est en équilibre : c'est très bien. Surtout, par rapport aux déficits importants de la crèche et des M.C.A.E. Les titres services sont également en déficit mais il est vrai que si les heures augmentent ce service finira par arriver en équilibre.

En ce qui concerne les repas à domicile, les chiffres sont à la hausse.
Ne faudrait-il pas prévoir une indexation plutôt que de « grosses » augmentation ponctuelle.

Madame la Présidente : c'est effectivement une piste à suivre.

Madame la Conseillère Sauvage : nous constatons que par rapport au budget initial de 2010, la dotation augmente de 190.000 € qui, s'il n'y avait pas eu de prélèvement sur les fonds de réserve, ce serait élevé à 231.500 € au total.
Tout cela sans la création de nouveaux services !.

Nous nous demandons donc si vous avez fait assez appel aux subsides ?

Un indicateur intéressant pour suivre l'évolution des dépenses du C.P.A.S. est le suivi des coûts de personnel.

C'est édifiant !.

A propos de personnel, vous avez beaucoup procédé à l'engagement d'articles 60 (surtout à la Ville d'ailleurs).

C'est une excellente idée.

En ce qui concerne les repas à domicile, vous semblez particulièrement optimistes en ce qui concerne le redressement de ce service.

Une remarque également en ce qui concerne la maison « Mauroy » pourquoi n'avoir prévu qu'un seul crédit à l'extra et ne pas avoir, comme cela se fait ailleurs, ventiler les dépenses ?

Pour toutes ces raisons, notre groupe s'abstiendra à l'ordinaire et votera le service extraordinaire du budget du C.P.A.S. surtout car vous avez prévu les résidents services.

Madame la Présidente : oui, certains services sont déficitaires mais nous n'avons pas comme politique de fermer ses services.
Il serait dans tous les cas déficitaire.

Monsieur le Conseiller Manzini signale que le groupe Ecolo votera comme les I.C. et pour les mêmes raisons.

Les budgets du C.P.A.S. sont donc approuvés :

- Pour l'ordinaire par 14 voix pour et 6 abstentions des Conseillers Ecolo et I.C
- Pour le service extraordinaire à l'unanimité

2 FABRIQUES D'EGLISES DE L'ENTITE

A Budgets pour l'exercice 2012 - Avis à émettre

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Bourgmestre, le Conseil unanime émet un avis favorable sur les projets de budgets précités.

B Fabrique d'Eglise St Géry à Ronquières

Budget de l'exercice 2011 - Modification budgétaire n° 1- Avis à émettre

Cf délibé

Sauf indication contraire, tous les points seront considérés comme ayant été approuvés à l'unanimité.

3 ZONE DE POLICE

A Budget de l'exercice 2012 - Dotation - Approbation

Examen

B Approbation de la dotation de la Ville

Vote

Monsieur le Conseiller ROSSAY entre en séance.

Monsieur le Bourgmestre présente alors en détail, les projets de budgets de la Ville et de la Régie Foncière Communale.

Il est aidé pour ce faire par Madame Eysermans du service des Finances.

A l'issue de cette présentation, la parole est donnée aux Conseillers Communaux :

Madame la Conseillère David : le budget 2012 est ambitieux mais en même temps on remarque une certaine forme de prudence dans les chiffres. Il a la particularité de présenter un mali de 620.749 € à l'exercice propre avec, dirons-nous, « des prévisions dites prudentes » mais d'autre part il présente aussi une situation plus saine au général avec un boni de 572.662 €.

Les dépenses de personnel sont en majoration suite à un index qui est prévu sur 10 mois et l'adaptation de la cotisation Pensions (statutaires) 1% ce qui est tout à fait réaliste.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement augmentent mais leur poids relatif dans le budget total diminue.

En revanche, le poids de la dette augmente puisqu'il doit couvrir des emprunts pour les grosses dépenses d'investissements (la nouvelle piscine, les travaux de voiries, égouttages, trottoirs, et les rénovations de bâtiment).

Les transferts pèsent également plus qu'avant : la commune a augmenté plusieurs subsides (Tourisme, Centre Culturel, Braine Sports...) et la dotation du C.P.A.S et de la zone de police sont également en hausse.

L'engagement d'une 2^{ème} personne au Service d'Aide aux Victimes est une très bonne chose.

Côté des recettes, les revenus de l'I.P.P. et du précompte immobilier augmentent de façon constante, mais on prévoit toutefois une nette augmentation du Fonds des Communes + 241.000 € entre le budget initial et le budget 2012 alors qu'il n'y avait qu'une augmentation de 145.000 € entre 2010 et 2011.

Les placements apportent un joli pactole d'intérêts créditeurs 421.826 € et les dividendes des intercommunales (surtout l'électricité) ont été revenues en fonction des montants du budget adapté.

Je terminerai pour l'ordinaire par une petite question concernant les relations avec l'étranger : en quoi consiste l'apport du subside à Carrefour Santé et Développement Projet Sud Kivu ? (44.370 € qui sont sans doute en remplacement de celui de la RDCongo).

Quant au budget extraordinaire, il présente des projets ambitieux dont nous devons évaluer leur impact financier sur les 10 prochaines années à venir !

Monsieur l'Echevin Daye : en ce qui concerne le projet Carrefour Santé et Développement, il s'agit d'un projet réalisé avec l'ONG « Petits Pas », en fait nous ne servons que de boîte aux lettres.

Madame la Conseillère Decort : une chose m'a surpris : la diminution des coûts de l'énergie ?

Monsieur le Président : c'est simplement parce qu'au moment de la préparation de ce budget, nous disposions déjà des chiffres réels de 2011.

Madame la Conseillère Decort : vous avez encore prévu un loyer pour le Guichet de l'Energie ?
Pourquoi ?

Monsieur le Président : les aménagements du bâtiment Grand-Place, 2 ne se feront pas tout de suite.

Madame la Conseillère Decort : comment expliquer les modifications pour les traitements du service Incendie ?

Madame Eysermans : il s'agit juste d'une adaptation à la situation réelle.

Monsieur le Conseiller De Smet : en ce qui concerne les exercices antérieurs, « bis répétita placet » le montant des dépenses prouve une bonne gestion du service des Finances. Merci de la part du groupe I.C.

Au niveau des intérêts débiteurs, on espère que l'état fédéral continuera à être un bon payeur.

En ce qui concerne les assurances bâtiments, je vois une augmentation de 500 € uniquement alors que nous sommes devenus propriétaires de plusieurs bâtiments. Sera-ce suffisant ?

Monsieur le Président : nous allons faire ré estimer ces bâtiments.

Monsieur le Conseiller De Smet : qu'en est-il des prélèvements sur les fonds de réserve ?

Madame Eysermans : nous avons du, pour des raisons techniques, modifier les intitulés pour les transformer en provisions pour dépenses de personnel.

Sur le fond, cela ne change rien, il s'agit bien de prévoir dès à présent de l'argent qui permettra de payer certaines dépenses l'année prochaine.

Monsieur le Conseiller De Smet : en ce qui concerne la voirie, je vois que en fonctionnement, à l'entretien d'autres chemins, le crédit diminue de 95.000 € !.

Monsieur le Président : il n'est pas toujours possible de tout mettre à l'ordinaire.

Monsieur le Conseiller De Smet : beaucoup plus inquiétant, l'augmentation de la charge de la dette.

Cette dernière prend des proportions importantes.

En ce qui concerne l'enseignement, je vois que vous avez prévu une diminution en fonctionnement.

Cela me paraît peu réaliste.

Monsieur le Président : non, c'est parce que vous comparez aux chiffres initial 2010.

Monsieur le Conseiller De Smet : très bien pour votre volonté de réintégrer des personnes grâce au système des articles 60.

Au niveau de l'emploi, nous regrettons que le subsidie à l'A.S.B.L. 6 Beaufort diminue.

En ce qui concerne les résultats globaux, c'est vrai que l'on ne dépasse pas le tiers boni mais je suis inquiet quand je vois l'évolution des exercices propres.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, c'est vrai qu'elles diminuent en % mais c'est uniquement car les autres dépenses de la Ville évoluent plus vite.

Un bon indicateur est le coût du personnel par habitant.

On constate alors qu'il est passé de 338 € en 2004 à 390 € en 2011.

Idem pour la dette qui passe de 142 € par habitant à 156 € actuellement.

Cette multiplication d'emprunts risque grandement de pénaliser l'avenir de la Ville.

Monsieur le Président : pendant longtemps, vous nous avez reprochés de ne pas investir.

Nous l'avons fait.

Cela a un coût.

Monsieur le Conseiller De Smet : sans doute mais j'ai quand même peur qu'en 2014 nous nous retrouvions avec des dépenses de remboursements excessives.

C'est pourquoi, le groupe I.C. votera contre le budget extraordinaire (en raison de nos craintes par rapport à tous vos investissements) et s'abstiendra sur le budget ordinaire.

Monsieur le Conseiller Manzini : le groupe Ecolo partage la même analyse en ce qui concerne la dette.

Nous voterons donc de la même manière.

Merci aux services financiers pour le travail effectué.

On procède alors au vote et le budget ordinaire est adopté par 14 voix pour et 7 abstentions des Conseillers I.C., Ecolo et David.

Le budget extraordinaire est quant à lui approuvé par 13 voix pour, 6 non des Conseillers I.C. et Ecolo et 1 abstention de Madame la Conseillère David.

4 REGIE FONCIERE COMMUNALE

Budget de l'exercice 2012 - Approbation

5 FINANCES COMMUNALES

A Budgets pour l'exercice 2012 - Approbation

a) Liste des travaux extraordinaires intéressants la voirie et les bâtiments communaux à exécuter en 2012 - Approbation

b) Budget du service de la voirie pour l'exercice 2012 - Approbation

c) Subsidés 2012 - Approbation

d) Budget ordinaire - Approbation

B Contrôle de l'octroi de certaines subventions

a) Subvention 2011 à l'A.S.B.L. « Basket Ball Club Brainois »
Décision

A l'unanimité, les Membres du Conseil acceptent d'examiner en urgence les 3 points suivants :

- b) majoration de la subvention 2011 à l'Office du Tourisme - Décision
- c) majoration de la subvention 2011 à l'A.S.B.L. Centre Culturel
Décision
- d) majoration de la subvention 2011 à l'A.S.B.L Braine Sports
Décision

6 INVESTISSEMENTS

- A Plan Mercure 2008 - Travaux d'aménagement de la rue du Pire
Travaux supplémentaires
Présentation de l'avenant n°2 au contrat avec l'entreprise Jouret
Approbation
- B Plan Triennal 2008
Travaux d'amélioration et d'égouttage des rues du Planois et du Ronchy à Hennuyères
Présentation de l'avenant n°1 au contrat avec l'entreprise Wanty
Approbation
- C Travaux divers repris au budget extraordinaire pour l'année 2012
Travaux subsidiés aux voiries agricoles
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Monsieur le Président : puisque l'opposition a refusé de voter le budget extraordinaire, je suppose qu'elle sera logique avec elle-même et donc refusera ce point.

Le Conseil Communal adopte cette résolution par 13 voix pour, 6 non des Conseillers I.C., Ecolo et 1 abstention de la Conseillère David.

- D Acquisition et placement de supports pour identification des arbres dans l'arboretum
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

L'unanimité est décidée pour examiner les deux points suivants

- E Travaux d'entretien d'égouttage - Exercice 2010 - Avenant n°2 au contrat d'entreprise de la S.A. T.E.D.
- F Programme triennal 2010-2012- Modification
Voirie et égouttage des Avenues St Hubert et du Bois - Report en 2012
Décision
Cette modification au programme triennal est votée par 13 voix pour, 6 non des conseillers I.C. et Ecolo et 1 abstention de la Conseillère David.

- 7 PATRIMOINE COMMUNAL**
 Mise en location éventuelle d'une partie du parking du parc du château d'eau à la rue de France
 Examen et décision
 Comme précisé, ci-avant, l'examen de ce point est reporté siné dié.
- 8 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**
 Règlement de travail - applicable au personnel communal enseignant subventionné de promotion sociale, artistique et fondamental. Vote
- 9 NOUVEAU CADRE DU PERSONNEL COMMUNAL NON ENSEIGNANT**
 Modification et adaptation - Vote
- 10 REGLEMENT DE TRAVAIL APPLICABLE AU PERSONNEL COMMUNAL NON ENSEIGNANT**
 Complément. - Vote
- 11 AIDE A LA PROMOTION DE L'EMPLOI (A.P.E.) -**
 Cession de points à la Z.P. Haute Senne - Prolongation - Décision
- 12 ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE -**
 Dossier O N E
 Rapport d'activités 2010-2011 et plan d'action 2011-2012
 Vote.
- 13 ASSOCIATION INTERCOMMUNALE I.D.E.A.**
 Assemblée générale du 22 décembre 2011
 Ordre du jour - Approbation - Vote
- 14 SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011**
 Procès-verbal - Approbation.
 Le procès-verbal de la réunion précitée est approuvé.
- 15 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX**
 Le Collège répond aux interpellations
- A du 11 décembre des Conseillers Manzini et Simon au sujet du lierre implanté sur un poteau d'éclairage à la Place de Steenkerque
 Il est ainsi convenu que la Ville procédera elle-même à la taille du lierre en question pour éviter son arrachage.
- B du 12 décembre de Madame la Conseillère Roobaert au sujet de l'insécurité aux abords de la patinoire en semaine

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à son ordre du jour :

HUIS CLOS

- 16 PERSONNEL COMMUNAL ADMINISTRATIF**
Nomination à la fonction d'auxiliaire d'administration E 1 pour le service « photocopie/reprographie » - Décision.
- 17 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL**
Implantation d'Hennuyères
- A Démission d'une institutrice maternelle
- B Notification d'un congé de maladie d'une institutrice maternelle
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision
- Implantation de Ronquières
- C Démission d'un instituteur primaire
Désignation à titre temporaire d'une remplaçante. Décision
- D Notification d'un congé de maladie d'une maîtresse spéciale de néerlandais
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision
- Le Conseil approuve à l'unanimité l'examen des 5 points suivants :
- E Notification de congé de maladie d'une institutrice primaire à l'école d'Hennuyères
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante.
- F Notification du congé de maladie d'une institutrice primaire à l'école de Steenkerque
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
- G Notification du congé de maladie d'une institutrice maternelle à Ronquières
Désignations à titre intérimaire de remplaçantes
- H Notification du congé de maladie d'une institutrice primaire à Ronquières
Désignations à titre intérimaire de remplaçantes.
- 18 Commission Communale**
Remplacement de Membres
Le Conseil Communal marque son accord pour qu'à la Commission Accueil extra scolaire, Monsieur le Conseiller Fernandez-Corrales remplace Madame Lindsay Gorez

Pour désigner à la Commission des Travaux Monsieur Pierre Snoeck
Pour qu'à la Commission des Aînés Madame Danielle Paul remplace Madame Claire De Maeyer.

Madame la Conseillère Claire De Maeyer remplacera Sandrine Sauvage comme représentante de la Ville au sein de l'A.L.E.

19 E.I.C.B. - PERSONNEL

Admission au stage de Directeur de l'E.I.C.B. au 1^{er} janvier 2012

Décision

20 INTERCOMMUNALE SEDILEC - SEDIFIN

Afin de remplacer Madame la Conseillère David, démissionnaire, le groupe I.C propose de désigner au Conseil d'Administration des intercommunales précitées Monsieur le Conseiller Philippe Jeanmart.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 10 .